

FEUILLETON

Le Bracelet Sanglant

III

—C'est mon avis, et si vous voulez vous en rapporter à moi, je me charge de le retrouver ; mais c'est à condition que j'agisse seul. Je ferai plus et mieux que votre police française, qui a bien d'autres soucis. Moi, je suis personnellement intéressé à réussir, et on n'est jamais si bien servi que par soi-même. J'ai besoin seulement de quelques renseignements sur M. de Carnoel. Qui voyait-il à Paris ?

—Personne, depuis deux ans qu'il était mon secrétaire. Il ne sortait presque jamais.

—Sa famille habite la province, je pense ?

—Il n'a plus ni famille ni terres. Son père ne lui a laissé qu'un vieux castel en ruine.

—Dans quelle partie de la France ?

—Au fond de la Bretagne... près de Quimper, je crois. Ses aïeux étaient seigneurs de l'endroit, qui se nomme Carnoel, comme lui. Mais ce n'est pas là qu'il est allé, je vous le certifie. Il a dû prendre le train du Havre, le train de minuit, et s'embarquer ce matin pour l'Amérique ou pour l'Angleterre.

—A moins qu'il ne se soit dirigé vers un autre pays... la Russie, par exemple. Je saurais bientôt à quoi m'en tenir.

—J'admire votre confiance, monsieur, quoique je ne la partage pas. Et je me décide à ne pas déposer de plainte. Ce malheureux a vécu dans la maison. Il ne répugnait de l'envoyer en cour d'assises, et si vous n'étiez pas lésé dans cette affaire, je soumettrais qu'on n'entendit plus jamais parler de lui. Agissez donc comme il vous plaira, je vous l'abandonne.

—C'est bien, monsieur, justice sera faite sans scandale et sans bruit. Vous me reverrez quand tout sera terminé. Je n'emporterai pas mon coffret, puisqu'il a disparu ; mais heureusement votre encaisse n'a été que légèrement écornée, et je puis prendre trente mille francs que je venais chercher.

—Mon caissier va vous les remettre. Maintenant, permettez-moi de vous quitter. Mes affaires me réclament, et il est temps d'ouvrir le guichet. Le public n'a que trop attendu.

Vous entendez, Vignory ? Et surtout, pas un mot à personne.

—Le jeune homme s'inclina silencieusement. Il était trop troublé pour répondre. M. Dorgères adressa au colonel un salut assez froid et se hâta de sortir.

Il lui tardait de voir sa fille.

M. Dorgères avait fait assez bonne contenance tant qu'il s'était trouvé en présence du colonel Borisov ; mais la catastrophe qu'il venait d'apprendre l'avait mis dans un état d'irritation inexplicable.

Ce n'était pas la perte d'argent qui l'exaspérait, quoiqu'il n'y fût pas insensible ; c'était l'idée que sa fille avait pu s'empêcher d'un voleur.

Car il ne doutait pas de la culpabilité de Robert de Carnoel. Tout accusait ce malheureux garçon, qui s'était enfui après avoir commis son crime ; tout, jusqu'au chiffre relativement modique de la somme soustraite.

Un autre aurait emporté les millions. Lui seul avait pu se contenter de cinquante mille francs ; l'argent dont il avait besoin pour tenir la fortune à l'étranger, et rien de plus.

Lui seul avait pu conserver l'idée de faire à son patron une sorte d'emprunt forcé, qu'il a restitué plus tard, s'il réussissait dans ses entreprises lointaines.

D'ailleurs, les soupçons ne pouvaient se porter que sur Robert et sur Vignory. Il n'y avait qu'eux qui eussent le droit de circuler à toute heure dans l'hôtel, qui eussent le mot pour ouvrir la caisse et le secret du piège tendu près de la serrure.

Vignory n'avait pas disparu, lui ; Vignory n'avait aucun intérêt à s'emparer quelques billets de mille francs. Sa situation était excellente, son avenir assuré. Il venait pas de perdre du même coup sa place et l'espoir d'épouser une riche héritière.

Et puis, qu'aurait-il fait de la cassette, ce paisible employé qui ne pensait qu'à sa besogne ? Ou l'aurait-il cachée ? Et dans tous les cas, comment aurait-il été assez sot pour l'enlever précisément le jour où son propriétaire allait venir la réclamer.

M. Dorgères ne savait pas à quel point ce contenu de son coffre mystérieux qu'il regretterait vivement d'avoir reçu en dépôt, mais il soupçonnait maintenant que le colonel y avait enfoncé des pièces diplomatiques, de ces documents qu'on cache avec soin, jusqu'à ce que moment soit venu d'en faire usage, et que les intéressés payent très cher à ceux qui les leur livrent.

Il doutait même que M. Borisov y eût casé, comme il le prétendait, des actions ou des titres de rente. Ce russe savait fort bien qu'un banquier ne répond que des valeurs encaissées régulièrement, et il n'était pas homme à se priver, par négligence ou par étourderie, d'une garantie précieuse.

Il avait dû inventer ce conte pour éviter de dire la vérité, et l'insistance qu'il venait de lui faire à se charger personnellement de poursuivre le voleur s'expliquait par la crainte qu'il éprouvait d'ébruiter cette fâcheuse affaire.

Un agent politique eût couru de graves reproches quand il se fût enlevé ses armes, et le colonel était un agent politique.

Et, s'il accusait Robert de Carnoel, c'est qu'il avait pour l'accuser des raisons qu'il ne jugeait pas à propos de mettre au jour. Du reste, M. Dorgères ne regretterait pas d'avoir abandonné son secrétaire à la vengeance de M. Borisov, au lieu de le dénoncer à la police, car lui aussi désirait éviter un éclat.

Il pensait à informer Alice de ce qui s'était passé, et il prévoyait que l'entrevue serait orageuse. Mais il regardait comme un devoir de l'éclaircir sans perdre un instant sur la valeur morale de M. de Carnoel, et de lui montrer le précipice où elle avait failli rouler.

Avant d'en venir là, il voulait cependant

recueillir quelques renseignements complémentaires.

Dès qu'il fut entré dans son cabinet, il sonna son valet de chambre, un vieux serviteur qui avait toute sa confiance. Cet homme avait deviné de quoi il s'agissait, et le banquier eut à peine besoin de l'interroger pour apprendre que tous les domestiques de la maison savaient le départ de M. de Carnoel.

Le portier l'avait vu rentrer à dix heures et sortir à onze heures et demie, un paquet à la main.

—Etait-il resté tout ce temps-là dans sa chambre ? c'est ce que personne ne pouvait dire. Mais il y avait laissé des traces de son passage : des habits jetés sur les meubles, des tiroirs ouverts dont le contenu avait été bouleversé, des débris de papiers brûlés dans la cheminée.

Tout le désordre qui indique un départ précipité.

Le jeune homme n'avait pas changé de vêtements. Il n'avait emporté qu'un peu de linge et une couverture de voyage.

M. Dorgères tenait surtout à être fixé sur un point délicat. Il avait dîné en ville et Alice ne l'avait pas accompagné. Il voulait savoir si Robert l'avait vu avant de quitter l'hôtel, et il hésitait à questionner son domestique à ce sujet.

Heureusement ce domestique était bavard. Il dit, sans qu'on le lui demandât, que mademoiselle Dorgères, après avoir dîné seule avec sa dame de compagnie, s'était retirée aussitôt dans son appartement, et le banquier en conclut qu'elle n'avait pas pu rencontrer M. de Carnoel, qui était rentré à dix heures, et qui logeait à l'autre bout de la maison.

Le valet de chambre ne se permit pas de commentaires sur la sortie furtive du secrétaire intime, mais on voyait bien à son air que les gens s'en étonnaient.

Pour les empêcher de jaser, le banquier eut soin de dire incidemment que M. de Carnoel était parti en toute hâte pour aller remplir à l'étranger une mission très pressée.

Il se garda bien de parler de ce qui était arrivé à la caisse. Seulement après avoir renvoyé le fidèle et véridique Joseph, il fit appeler Malicorne, le gardien du trésor, et il le tanya vertement.

Il lui déclara que s'il se permettait encore de passer la soirée dehors et de ne se rendre à son poste qu'à minuit, il le casserait aux gages impitoyablement.

—On n'a pas encore essayé de me voler, dit-il avec intention, mais on essaiera certainement, si vous continuez à négliger votre service. J'entends que vous rentriez tous les jours à neuf heures, et je vous chasserai la première fois que vous manquerez à la consigne.

Le pauvre diable avoua qu'il était dans son tort, mais il jura à M. Dorgères que personne n'avait pu s'introduire dans les bureaux pendant son absence, attendu qu'il ne s'était jamais déssais des clefs, et qu'en rentrant il avait toujours trouvé les portes fermées.

C'était précisément ce que le banquier voulait savoir, et il ne lui restait plus qu'à s'expliquer avec sa fille. Il alla chez elle, et il la trouva écrivant une lettre.

Elle était pâle et elle avait les yeux rouges. Elle se leva dès qu'elle le vit entrer, et elle vint à sa rencontre ; mais, au lieu de lui sauter au cou, comme elle le faisait tous les matins, elle lui tendit son front.

M. Dorgères y mit un baiser paternel et lui prit les mains en lui disant : —Qu'as-tu donc, chère petite ? On jurait que tu aies pleuré.

—C'est vrai, j'ai pleuré, répondit résoluement Alice. Je ne fais que cela depuis hier... et c'est toi qui en es la cause.

Le père tressaillit. Il ne s'attendait pas à une si franche déclaration de sentiments et il sentait que la scène allait être plus pénible qu'il ne l'avait pensé.

—Tu m'en veux de t'avoir parlé raison, dit-il doucement. Tu devrais dans le cas de m'opposer à un mariage qui ferait ton malheur. Mais je n'exige pas tant. Je te demande seulement de m'écouter avec calme. Je viens te parler de ce mariage. Quand tu sauras ce que j'ai à t'apprendre, tu comprendras qu'il est impossible.

La jeune fille secoua la tête et ne répondit pas.

—C'est M. de Carnoel lui-même qui l'a rendu impossible, reprit le banquier pour la préparer au coup douloureux qu'il allait lui porter.

Et comme elle persistait à se taire : —A qui donc écris-tu ? demanda-t-il en montrant la lettre qui était restée sur la table.

—A lui, dit Alice, sans hésiter. —Comment ! tu écris à cet homme ! Et tu t'en caches pas !

—Pourquoi m'en cacherais-je ? Je lui ai juré de l'épouser, et je tiendrai mon serment. Je puis bien écrire à mon fiancé.

—Ainsi, tu t'es engagée sans me consulter ! Et tu te figures que tu te marieras contre ma volonté ! Tu es folle. Tu ignores donc que ton âge une jeune fille ne peut pas se passer du consentement de son père ? que la loi interdit à une mineure de disposer d'elle-même ? Eh bien, ce consentement, je te le refuse, entends-tu ?

—J'attendrai.

—Ah ! cette fois, c'est trop fort ! s'écria le banquier, rouge de colère. Tu oses me dire en face qu'à ta majorité tu te marieras malgré moi ! Tu me braves ! Eh bien, tu vas être punie par où tu as péché. Sais-tu ce qu'il a fait, ce joli monsieur que tu appelles ton fiancé ?

Rien qui soit indigne du nom qu'il porte, je le jure.

—Ce n'est pas vrai.

—Il a volé, répéta M. Dorgères, en soulignant le mot par l'accent qu'il y mit. Hier, je lui ai dit ce que je pensais de ses prétentions, et je lui ai signifié que j'entendais ne pas le garder chez moi. Je lui ai offert de me représenter à l'étranger. Il a refusé.

—Il a bien fait.

Laisse-moi achever. Tu parles après coup de gentillesse, si tu te sens le courage de le défendre quand je t'aurai raconté son histoire. Il a refusé, te dis-je, l'emploi que je lui proposais ; il m'a déclaré qu'il n'avait pas besoin de ma protection, et il est sorti fièrement de mon cabinet.

Je ne t'ai plus revu, mais il est revenu ici dans la soirée. Il s'est introduit dans la bureau, et il a ouvert la caisse avec une clef. Il y a pris cinquante mille francs, et un coffre qui appartenait au colonel Borisov.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADEMENT

D'IMAGES, MIROIRS,
(Glaces de fabrique allemande et anglaise)
Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canvas pour tableaux

LES MARCHANDISES SONT VENDUES AU PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'AU MOIS

IMAGES ENCADRÉES AU PRIX DES MANUFACTURES

Venez me faire une visite, Et vous vous épargnerez au moins de 10 à 25 p. cent.

N. B.—Je vendrais aux marchands les moulures, cadres, peintures, miroirs, canvas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR,
452 rue Sussex.

Vente à bon Marché

L'IMMENSE SUCCE

ARTICLES

—DE—

MODES

Sacrifiées à moitié Prix

Mlle A. McDonald

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

\$7,000

A prêter sur garants hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à : MAGLOIRE LANGEVIN, No. 96 rue Murray, Ottawa.

31 juillet 1886—6m

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

Dr J. Nolin

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario.

Coin des rues Rideau et Sussex

Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyteux Preyost

132, rue Daly, Ottawa.

HEURES DE BUREAU : 8 à 10 a. m.

" " 1 à 3 p. m.

" " 6 à 8 p. m.

J. Valin et Adam

AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS

ARGENT A PRETER.

BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'hôtel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM

M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Sayerd

BUREAU : —No 376 RUE CUMBERLAND

Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier

AVOCAT

Bureau.—Enclosure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleston, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Macdonnell, Macdonnell & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS

Ontario et Québec.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

HOR. WM. MACDONNELL, C. R.

FRANK M. MACDONNELL,

N. A. BELCOURT, L.L. M.

Dr C. G. Stackhouse

DENTISTE

M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 181 rue Sparks et sa résidence privée au No 258, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz nitrique oxydé dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

Paul T. C. Dumais

INGENIEUR DE LA CITE DE HULL,

ARPENTEUR FEDERAL ET DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

Arpentage des limites à bois, terrains miniers, division des lots de fermes exécutées aux conditions les plus faciles.

Bureau : Hôtel de ville, Hull. Résidence : King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins

NOTAIRE PUBLIC

Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa

Bureau et résidence : 117 rue Principale

Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau.

Argent prêté sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L.

Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur

législ du comté d'Ottawa.

RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rechon et Champagne

AVOCATS

246 Rue Principale, Hull

A. Rechon. L. N. Champagne, L.L.D.

N. Tetreau, Notaire.

Bureau et résidence : Rue Principale,

Hull, près du Bureau de l'Est.

(A continuer.)

HOTEL RIENDEAU

TENU SUR LE PLAN
Européen et Américain,
64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des premières de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.

JOS. RIENDEAU,
Propriétaire.

C. STRATTON

Marchand d'Épicerie

EN GROS ET EN DETAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et St Patrick

OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épicerie de premier choix à des prix extrêmement bas et livrées à domicile.

HENRI MASSE

ÉPICIER et BOUCHER

COIN DES RUES

Primrose et Cambridge

Le public trouvera toujours à mon magasin des épicerie de premier choix, et à mon état des viandes de première qualité et des plus fraîches.

Ordres exécutés avec promptitude.

Effets livrés à domicile.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

LIGNE COURTE

ENTRE

Ottawa, Québec

ET MONTREAL.

TABLEAU DES HRS.

L. classe Ottawa... 4 48 8 26 4 20 5 32
Arr. à Montréal... 1 48 8 20 12 35 8 30 9 00
Arr. à Québec... 2 20 8 30 9 00

Laisse Québec... 10 00 10 00 10 00 10 00

Laisse Montréal... 9 00 7 15 6 00 8 00

Arrive à Ottawa... 12 23 11 35 10 15 11 25

D'ELEGANTS CHARS PALAIS

sont attachés aux trains de vitesse

entre Ottawa et Montréal.

Connections à Québec pour Halifax, St. Jean et tous les points sur le chemin de l'Intercolonial.

Connections à Montréal avec les trains chemins de fer pour Portland, Boston, tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

BRANCHE D'AYLMER :

Les trains quittent Hull pour Aylmer à 9.09 a.m., 1.24 p.m., 5.20 p.m., 10.10 p.m. Arr. à Prescott... 9.45 a.m., 11.08 a.m., 4.05 p.m., et 8.30 p.m.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA

Laisse Ottawa

Gare Union... 7 00 a.m. 2 00 p.m.

Arr. à Prescott... 9 45 a.m. 4 05 p.m.

Laisse Prescott... 7 00 a.m. 2 05 p.m.

Arr. à Ottawa... 10 00 a.m. 4 10 p.m.

Connection par le bateau entre Prescott et Ogdensburg pour tous les trains.

La seule ligne directe pour New-York

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884 :

L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm

" Arr. à Toronto à 9.50 pm

" du soir quitte Ottawa à 11.45 pm

" Arr. à Toronto à 8.30 am

" du jour quitte Toronto à 8.30 am

" Arr. à Ottawa à 5.00 pm

" du soir quitte Toronto à 8.00 pm

" Arr. à Ottawa à 4.38 am

Chars palais élégants sur les trains du jour. Chars dorés somptueux sur les trains du soir.

Connections à Smith's Falls pour Brockville et le chemin de fer du Grand front ; aussi pour le chemin de fer Utica et Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.